

Fondation DES Gueules Cassées

reconnue d'utilité publique par
décret en date du 11 avril 2001
(J.O. du 19 avril 2001)

Les projets soumis à la Fondation
des « Gueules Cassées »
pour 2010 doivent s'inscrire dans
le thème :

PATHOLOGIE CRÂNIO-FACIALE TRAUMATIQUE, TUMORALE ET MALFORMATIVE : **prise en charge, réparation clinique, fonctionnelle et sensorielle**



Appel à projets annuel pour 2010

➔ **Procédures**

Pour toutes informations, y compris les
dossiers de candidature, en faire
la demande par courrier électronique à
Catherine Ponroy :
cponroy@gueules-cassees.asso.fr
La Fondation n'enverra aucun dossier par
la poste.

**Les dossiers complétés seront à
retourner avant le 15 mars 2010**

➔ **Nature des aides apportées**

Elles sont de deux ordres :

- Concours financiers pour la réalisation
du projet, comportant notamment l'achat
d'équipement, à l'exclusion des rémunérations
des personnels ;
- Bourses d'études : elles seront accordées
à titre individuel pour un an, éventuellement
renouvelables, à des candidats titulaires
ou non de doctorat. Ces bourses seront
respectivement de 17 500 € et 14 000 €.



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

20 rue d'Aguesseau - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 51 52 00 - Fax : 01 42 65 04 14
www.gueules-cassees.asso.fr